

ORGANISME SPECIALISE DE LA C.E.P.G.L

SINELAC

Société Internationale
D'Electricité des Pays des
Grands Lacs



Bukavu, le *AA* /05/2023

N°

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° SINELAC/08/T/2023

TITRE : EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU TERRAIN DE BASKET BALL, ECLAIRAGE DU TERRAIN ET DE LA ROUTE QUI MENE VERS LE POSTE DE MURURU II (PM2), INSTALLATION DE DIX CITERNES, APPLICATION DE LA PEINTURE AUX MAISONS D'HABITATION DES AGENTS ET CONSTRUCTION DES TOILETTES EXTERIEURES AU PM2

FINANCEMENT : SINELAC
MAITRE DE L'OUVRAGE : SINELAC
Date de publication : 15/05/2023
Date limite de dépôt des offres : 13/6/2023
Date d'ouverture des offres techniques : 13/6/2023

1. La Société Internationale d'Electricité des Pays de Grands Lacs « SINELAC » lance un avis d'appel d'offres pour les travaux ci hauts mentionnés.
2. La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou sociétés ressortissantes des pays de la CEPGL, spécialisées dans le domaine.

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu par les candidats, au Secrétariat de la SINELAC, à partir du **15/05/2023**, sur présentation d'un Bordereau de versement de Cent dollars américains (100 USD), non remboursables à l'un des comptes ouverts au nom de la SINELAC :

➤ Compte N°05170-01034144401-66 USD Ouvert à RAWBANK ;

3. Une visite obligatoire des lieux est prévue le **26/5/2023**. Le rendez-vous est fixé au siège de la SINELAC sis à Bukavu à **10h00 heure locale**.

Les offres bien dactylographiées rédigées en français, reliées convenablement et présentées en trois exemplaires dont un original et deux copies sous peine d'être rejetées doivent parvenir sous plis scellés au secrétariat de la SINELAC, ou envoyées électroniquement à l'adresse mail cipm@sinelac.org, au plus tard le **13/06/2023 à 10h00 heure locale** et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant égal à **deux mille cinq cents dollars américains (2500 USD)** pour le lot 1 et **huit cents dollars américains (800 USD)** pour le lot 2, émise uniquement par une Banque. Les offres tardives seront rejetées.

4. Les offres resteront valides pendant une période de **90 jours** à partir de la date limite de dépôt des offres. L'ouverture des offres aura lieu dans la salle des réunions de la SINELAC le même jour à **10h30 heure locale** en séance publique.

Fait à Bukavu, le 15/05/2023

Le Directeur Administratif et Financier

BUNANI MUZIBANYI Richard

Le Directeur Général

NDAYISABA Fidèle



BURUNDI

R.D.CONGO

RWANDA

Tél : + 250 788500415 E-mail : info@sinelac.org Website: www.sinelac.org